

L'IAU îdF dans le débat : les Franciliennes occupent une place à part 8 mars 2010 : journée internationale de la Femme

En Île-de-France, les femmes jouissent d'une situation particulière : plus jeunes, plus actives, plus diplômées, elles accèdent aujourd'hui plus souvent à des postes à responsabilité.

Près de la moitié de la population active francilienne est féminine (2,88 millions de femmes actives, soit plus de 48 %).

Les Franciliennes sont de plus en plus actives, plus que la moyenne des Françaises (71 % contre 67 %) et des Européennes (64 %), en particulier à un âge où elles élèvent leurs enfants, 87 % des Franciliennes de 25 à 49 ans sont actives.

Depuis une dizaine d'années, les Franciliennes accèdent plus souvent à des postes de cadres et occupent des emplois à haute valeur ajoutée. 53 % des Franciliennes ont le bac, contre seulement 48 % des Franciliens ; en revanche, elles ont moins souvent un diplôme universitaire supérieur. À noter, la part des femmes dans l'apprentissage est en progression.

Les femmes ont bénéficié plus que les hommes des gains d'emplois de la période 1998 / 2008, notamment dans les secteurs des services aux entreprises, de la santé et du commerce.

Depuis 10 ans, on observe une bipolarisation croissante de l'emploi féminin :

- vers des secteurs plus qualifiés, à haute valeur ajoutée (conseil aux entreprises...),
- vers des secteurs d'activités peu valorisés proposant des emplois peu qualifiés (secteur social, aide à la personne...).

L'écart homme / femme s'est réduit en matière de chômage, et l'emploi féminin a été moins touché par la crise.

L'activité féminine salariée est aujourd'hui fortement concentrée dans un éventail restreint d'activités :

- la santé et l'action sociale, qui concentrent 53 % des emplois féminins ;
- le commerce ;
- les activités de services administratifs et de soutien ;
- les activités de conseils et d'assistance aux entreprises : informatique, services (juridiques, comptables, relations publiques et communication, conseil en formation), l'administration d'entreprises, la publicité et les études de marché, l'architecture et l'ingénierie.

Des améliorations sont à apporter :

- l'orientation professionnelle des femmes
- les conditions d'emploi des services à la personne
- le déroulement des carrières
- l'accès aux postes à responsabilité
- le niveau des salaires à compétences égales

Ci-joint la *Note rapide* n° 496 « L'emploi des femmes : plus qualifié, plus contrasté » (auteurs : Carine Camors et Pascale Leroi, chargées d'étude à l'IAU îdF). Disponible à partir du 8 mars sur <http://www.iau-idf.fr/nos-publications/note-rapide.html>

Contacts presse

Catherine Bramat
catherine.bramat@iau-idf.fr
01 77 49 79 05

Hélène Ballet
helene.ballet@iau-idf.fr
01 77 49 79 42

www.iau-idf.fr